

1. Editorial

L'année 2022 a encore connu des épisodes marqués par la crise sanitaire avec, notamment, l'apparition du nouveau variant Omicron. Durant ces derniers mois, l'actualité a été très mouvante puisque les équipes ont dû gérer plusieurs vagues successives de contamination. Mais heureusement, aucun cas grave n'est à déplorer et l'évolution nous a permis d'aller vers toujours plus de souplesse en passant par la suppression des tests PCR obligatoires pour les accueils temporaires en avril, et enfin pouvoir tomber les masques en novembre et reprendre la dynamique des repas thérapeutiques.

2. Mission et prestations délivrées

La MAS a pour vocation d'assurer aux personnes accueillies un cadre de vie répondant à leurs besoins en soins en préservant leur autonomie et en maintenant leurs acquis et de permettre un accès à des activités socio-éducatives, occupationnelles, culturelles et sportives.

La surveillance médicale et les soins y sont constants. Les thérapeutiques actives et les soins intensifs sont dispensés dans les hôpitaux.

L'établissement propose 3 services :

- Un internat de 28 places (dont deux places fléchées TSA),
- Un accueil temporaire de 2 places (90 jours maximum/an),
- Un accueil de jour de 14 places (dont deux places fléchées TSA).

2.1. Activité

Activités Hébergement	2018	2019	2020	2021	2022
AGREMENT	30	30	30	30	30
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	365	365	366	365	365
JOURNEES PREVISIONNELLES	9038	9068	9183	9243	9254
JOURNEES REALISEES	9277	9816	9125	9574	9912
ECART	239	748	-58	331	658

TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	102,64%	108,25%	99,37%	103,50	107,11%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	59	45	52	42	44
Activités Accueil de jour	2018	2019	2020	2021	2022
AGREMENT	14	14	14	14	14
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	202	202	202	202	202
JOURNEES PREVISIONNELLES	2182	2480	2157	2280	2028
JOURNEES REALISEES	2331	2658	1270	1703	2195
ECART	149	178	-887	-577	167
TAUX DE REALISATION D'ACTIVITE	106,83%	107,17%	58,88%	81,85%	108,23%
NBR TOTAL DE PERSONNES ACCOMP. DURANT L'ANNEE	17	18	16,50	14	15

L'organisation de l'accueil de jour a dû être revisitée en janvier du fait de la vague de contamination par le virus Omicron. Ainsi, du 6 au 21 janvier, le nombre de bénéficiaires a été ramené à 2 ou 3 selon les jours, accompagnés par un professionnel. En cours d'année, une personne a vu son nombre de jours d'accueil passer progressivement de 3 à 4 jours, puis de 4 à 5 jours par semaine. Une autre bénéficiaire a été accueillie de 4 à 5 jours/semaine.

2.2. Répartition de l'effectif des personnes accompagnées

Age	Nombre	Pourcentage
20-29	8	18.19
30-39	8	18.19
40-49	10	22.72
50-59	9	20.45
60 et +	9	20.45
Total	44	100

2.3. Les admissions

➤ Internat

Une résidente étant décédée en janvier 2022, une admission en hébergement permanent a pu être prononcée. Il s'agit d'un jeune homme de 23 ans qui était déjà accueilli à la MAS en hébergement permanent de longue durée sur dérogation, du fait d'un contexte familial compliqué.

➤ Accueil temporaire

Nous avons accueilli 4 nouvelles résidentes en temporaire en 2022. Pour 3 d'entre elles, le bilan n'a malheureusement pas pu être concluant du fait de leurs besoins très spécifiques d'accompagnement et d'attention individualisés. Même si un renfort important des présences avec l'intervention d'une professionnelle extérieure dédiée a pu être mis en place pour l'une des situations, il n'en reste pas moins que la sécurité d'autres résidents dépendants de dispositifs médicaux aurait pu être compromise.

➤ Accueil de jour

Aucune sortie ou admission n'a été enregistrée dans les effectifs de l'accueil de jour.

2.4. Les sorties des effectifs

Une résidente de 69 ans est décédée en janvier 2022 ce qui a permis de confirmer l'admission à temps plein d'un jeune homme jusqu'à là accueilli dans le cadre d'un accueil temporaire.

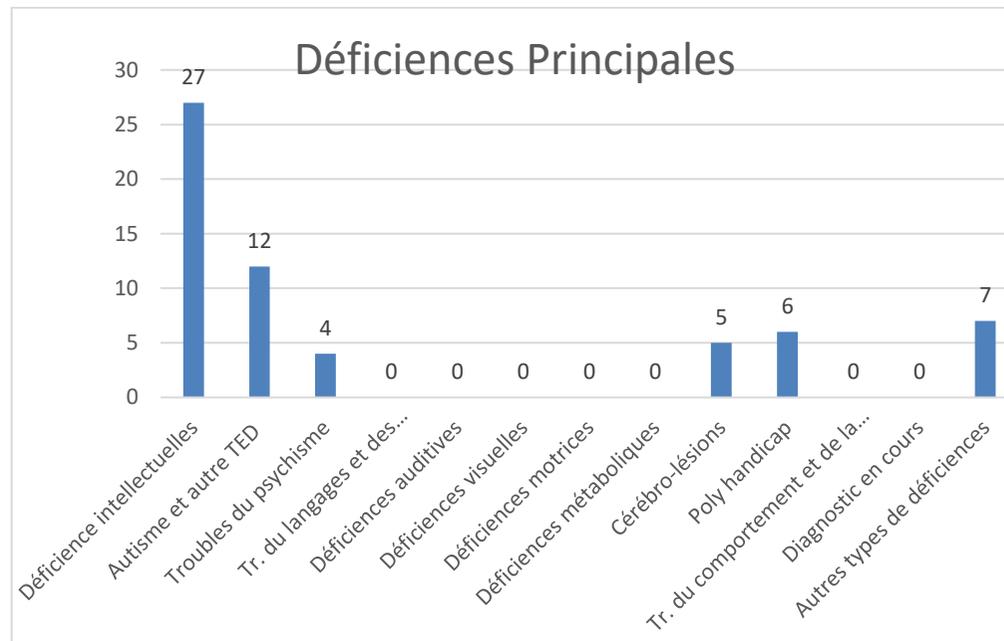
2.3. Les types de handicap

Le public accueilli en 2022 demeure extrêmement hétérogène, ce qui demande une grande adaptabilité aux membres de l'équipe et rend les accompagnements collectifs complexes.

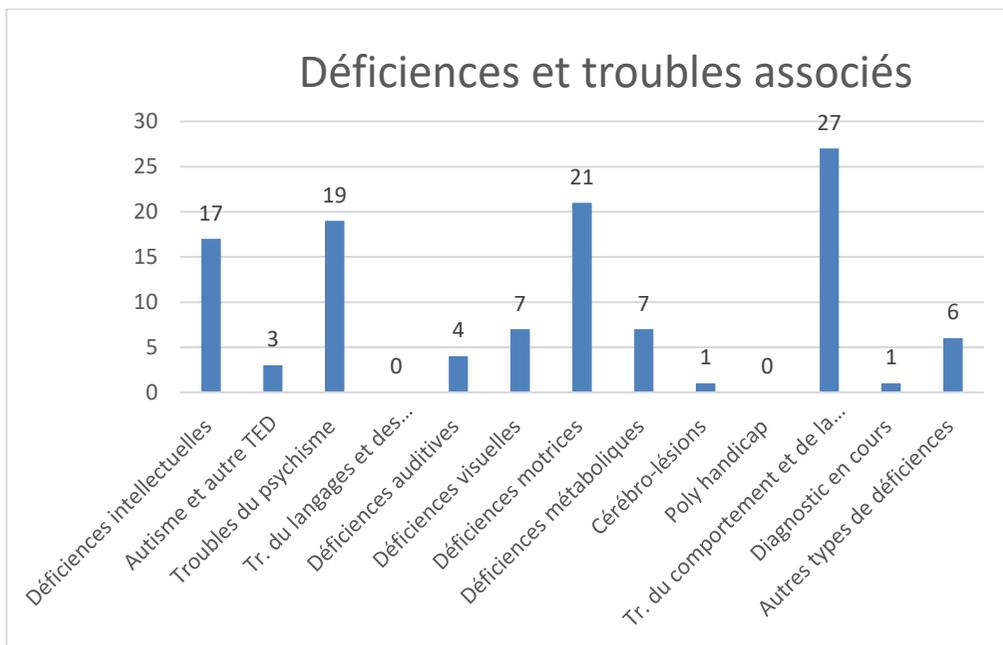
Le public atteint de cérébro-lésion est particulièrement complexe à accompagner car peine à participer à des activités collectives avec des personnes déficientes mentales. Quant aux personnes autistes, leur schéma sensoriel peut rendre complexe voire même non souhaitable la participation aux temps forts de l'établissement ou à des temps collectifs mais nécessite des temps d'accompagnement extrêmement individualisés.

Les personnes atteintes de troubles psychiques demandent une forte mobilisation des équipes pour médiatiser les relations avec les autres résidents car leurs comportements peuvent fortement perturber le collectif (impacts sonores ou comportementaux).

Répartition du type de déficiences principales (cat. ANAP)



Répartition du type de déficiences associées (cat. ANAP)



En de l'absence de communication verbale ou de trouble du langage chez la grande majorité des bénéficiaires, nous n'avons intégré aucun bénéficiaire dans la catégorie « troubles du langage et des apprentissages » car il est habituellement reconnu que la catégorie comprend les personnes ayant un trouble « dys » (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) ou un TDA/H (trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité), ce qui n'est pas le cas des bénéficiaires de la MAS.

3. Les faits marquants de l'année

3.1. La vie de l'établissement

Projet d'établissement. Covid. Saisie du DUERP dans MS Qualité. Levée du masque en novembre 22.

3.2. Les actions à visées sociales, inclusives et partenariales

La mise en place des activités en général a été facilitée avec l'allègement des restrictions sanitaires, avec notamment la reprise de la transversalité entre les bénéficiaires au sein des activités, ce qui a permis de relancer un certain dynamisme.

Le projet avec le centre de développement chorégraphique Pôle Sud a été reconduit et mené à bien, ainsi qu'un projet vidéo avec l'association Breakout au cours duquel les bénéficiaires ont été très investis.

Nous avons fait l'acquisition de 2 vélos à assistance électrique : un vélo tandem et un vélo avec plateforme pour fauteuils roulants ; des sorties sont organisées toutes les semaines et ces moments sont très appréciés des résidents.

En début d'année, la MAS a participé à un projet patinoire organisé par la Ville de Strasbourg : plusieurs résidents se sont rendus à la patinoire sur des créneaux réservés avec d'autres établissements spécialisés. Cette activité a été une belle découverte.

Les projets 2023 seront de maintenir les partenariats actuels et d'en développer de nouveaux, d'accompagner certains résidents dans les centres du réseau sport sur ordonnance/sport santé, de reprendre l'activité piscine au printemps et de proposer un nouvel atelier de danse thérapie.

4. Les soins

Les interventions en soins ont été ponctuées par les périodes de contamination et les 19 cas de Covid recensés sur l'année, qui ont nécessité la mise en place de mesures d'isolement et de suivi des symptômes (65 tests PCR et antigéniques).

Nous décomptons 85 rendez-vous médicaux (nombre stable) et 10 hospitalisations (contre 1è en 2021).

Notre prestataire LCM est intervenu 13 fois sur site afin d'assurer une maintenance de qualité et personnalisée du matériel médicalisé (lits médicalisés, matelas, fauteuils roulants...).

Le cabinet d'IDE libéral intervient toujours régulièrement afin d'assurer aux résidents une continuité dans les soins lors des périodes non couvertes par les IDE salariées de la MAS (absences, week-end et jours fériés). Le cabinet a enregistré 13 passages pour 2 résidents sur cette année.

Nous avons également fait appel à un nouveau service de radiologie mobile (3 passages) pour un résident souffrant d'une fracture du pied.

Les soins en quelques chiffres :

- 80 bilans sanguins,
- 19 résidents pris en charge par la pédicure (154 interventions en tout),
- 6 interventions de l'orthophoniste, pour 6 résidents,
- 10 résidents bénéficient de séances de kinésithérapie,
- 27 chutes déclarées,
- 1 intervention ergothérapeute pour 1 résident,
- 2 interventions de l'opticienne mobile pour 2 résidents,
- 2 entretiens anesthésie Handident en visio,

- 30 vaccinations contre la grippe saisonnière.

5. Ressources humaines au 31.12.2022

5.1. L'évolution de la masse salariale

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2020	2021	2022
39,35		40,25

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para-médical	Médical	Services Généraux
CDI	40,25	1,80	1,50	13,10	16,30	0,55	7
CDD temporaire	1,55	0	0	1	0	0	0,55
CDD remplacement	1,69			1	0,69		
Apprentis	2			2			

Le recours aux professionnels intérimaires reste important à la MAS, du fait de difficultés de recrutement et d'un absentéisme conséquent. Ainsi, 11 750 heures d'intervention ont été comptabilisées en 2022 (contre 9 625 en 2021) pour un montant total de 420 000 euros (contre 306 700 euros en 2021).

La sortie des effectifs de deux agents de service a permis de proposer un CDI à deux salariées en CDD depuis plusieurs mois.

Une salariée a obtenu son diplôme d'aide-soignante en alternance et a pu intégrer l'équipe accompagnante en CDI, ainsi que 3 autres accompagnantes.

La transformation du 0,5 ETP d'éducateur spécialisé en 1 ETP nous a permis de recruter un nouvel éducateur et de proposer une organisation offrant une présence éducative à temps plein à chaque étage de l'hébergement.

52 demandes de CDD ont été formalisées sur l'année.

5.2. Les formations

Les formations suivantes ont eu lieu sur l'année :

- Evacuation, transfert horizontal, 24 salariés,
- Gestion du stress par la Sophrologie, 2 salariées,
- Gestion du stress via la Mindfulness, 3 salariées,
- Fatigabilité et Stress : impact sur les personnes avec TSA,
- DU Autisme, 1 salariée, suite et fin,
- SST initial, 1 salarié,
- Tuteur, maître d'apprentissage, 2 salariées, suite et fin,
- Maîtresse de maison, 1 salariée, suite et fin,
- CAP Petite Enfance, 1 salariée, suite et fin.

En 2023, les grands axes de formation seront tournés vers le vieillissement des personnes handicapées, la communication en équipe pluridisciplinaire, le langage des signes.

5.3. L'accueil de stagiaires

L'établissement demeure un site ouvert sur l'accueil des stagiaires, 29 au total sur l'année, qui se répartissent comme suit :

- 7 bac pro ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne)
- 12 dans l'équipe des accompagnants (AS, AMP ou AES)
- 3 dans l'équipe éducative
- 3 IDE
- 2 aide éducatif et social en contrat de professionnalisation
- 1 stagiaire BTS SP3S (Service et Prestation des Secteur Sanitaire et Social)
- 2 stagiaires en Master de psychologie

6. Conclusion

L'année 2022 a été une année « ballotée » entre les épisodes aigus d'isolement suite à des infections par la Covid et une belle reprise de certaines activités et la tant attendue « tombée des masques » qui nous ont permis de reprendre la dynamique des repas thérapeutique.

2023 verra encore de beaux projets se réaliser avec l'intervention d'une opticienne mobile pour tous les résidents et les professionnels qui le souhaitent, la mise en œuvre de la mesure 37 du dernier plan Autisme prévoyant le repérage des adultes TSA en institution, la mise en place d'un chariot Snoezelen et enfin et non des moindres, la mise en œuvre des fiches actions du nouveau projet d'établissement 2022-2027.